

Juin 2011

La Mairie est ouverte du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h  
8 Rue du Bois – 41300 SOUESMES – Tel 02 54 98 83 14 – Fax 02 54 98 84 49  
Site Internet : [www.souesmes.fr](http://www.souesmes.fr) E.Mail : [mairie.souesmes@wanadoo.fr](mailto:mairie.souesmes@wanadoo.fr)

## LE MOT DU MAIRE

Chères Souesmoises, chers Souesmois,

L'été a pris quelques longueurs d'avance : nous n'allons pas nous en plaindre malgré la sécheresse. Nous ne sommes pas maîtres de la climatologie et heureusement.

Notre commune vit au rythme de la mondialisation avec ses aléas. La période actuelle nous oblige financièrement à être extrêmement vigilants.

Les projets s'avérant indispensables (restaurant scolaire, station de déferrisation et de démantèlement) sont les priorités, les autres attendront des jours meilleurs.

Dans le cadre de la réforme territoriale Monsieur Le Préfet a proposé un nouveau découpage intercommunal.

Pour mémoire, notre communauté de communes a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2004, d'autres encore plus récemment. Ce redécoupage n'est qu'une proposition, le conseil doit donner un avis pour le 31 juillet 2011. Cette structure n'a vu le jour que depuis peu et déjà tout doit être remis en question sans avoir le temps d'en analyser les conséquences pour l'économie, les finances, le personnel. Que deviendront les compétences détenues par notre communauté de communes ?

Personnellement je n'aime pas agir dans la précipitation et je reste très prudent et perplexe sur ce sujet comme une grande majorité des élus. Espérons que la raison l'emportera.

Je souhaite à toutes et à tous, joie, bonheur et prospérité dans ce monde agité plein d'incertitudes.

Amicalement  
Jean-Michel DEZELU

## FETE DE LA SAINT JEAN

### Samedi 18 juin :

22h : défilé avec la fanfare de la Ferté-Imbault  
(rassemblement au parking rue Pasteur)

22h30 : feu d'artifice – embrasement du feu de Saint-Jean –

### Dimanche 19 juin :

12h – barbecue sous le chapiteau du parc Saint Vincent

14h - concours de pétanque en doublette

buvette – crêpes – pâtisseries

**Fête foraine durant les 2 jours.**

**Souscription** : 1 lot par carnet – les 4 premiers lots :

TV écran plat / 2 entrées au Puy du Fou / VTC et Expresso.

**Merci de réserver un bon accueil aux jeunes.**



Elodie Quin, Julie Tharaud, Pauline Robin, Marion Doussin, Marie Etiève, Tiphaine Le Bihan et Gérald Garnier

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 20 JANVIER 2011**

### **Convention pour mise à disposition d'un local :**

Le Conseil Municipal approuve le projet de convention de mise à disposition d'un local au profit de Madame Rosemarie Picot afin qu'elle établisse un cabinet infirmier.

### **Déplacement d'assiette d'une portion de CR :**

Le Conseil Municipal approuve la cession d'une portion délaissée de chemin rural au profit de Monsieur et Madame Delettre, ainsi que l'acquisition par la commune du chemin privé appartenant à Monsieur et Madame Delettre. Les frais liés à ces transactions sont partagés par moitié entre les deux parties. Le Conseil Municipal décide de soumettre le projet de modification du tracé à l'enquête publique réglementaire.

### **Déplacement d'assiette d'une portion du CR de Souesmes aux Chassignoles :**

Le Conseil Municipal accepte (1 contre – Monsieur Jean-Louis Beaujean) la demande de Monsieur et Madame Perniceni concernant le déplacement d'une partie d'environ 450 mètres du chemin rural de Souesmes aux Chassignoles. Cette proposition consiste à céder à la commune un chemin de terre à prendre dans la parcelle D.1293, d'acquérir la portion de chemin rural à déclasser. Les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par les demandeurs.

### **Renforcement du traitement du fer et du manganèse :**

Le Conseil Municipal sollicite de l'agence de l'eau Loire Bretagne une participation financière pour la mise en place d'une déferrisation suivie d'un traitement du manganèse sur le site du forage de Mousselet dont le montant des travaux est estimé à 331 500 € HT ainsi qu'une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire pour ces mêmes travaux.

### **Avis sur conclusions du Commissaire-Enquêteur :**

Le Conseil Municipal prend note des rapports du commissaire-enquêteur concernant la révision du zonage d'assainissement et du projet du Plan Local d'Urbanisme. Il propose de tenir compte de la totalité des observations formulées par les P.P.A (Personnes Publiques Associées) et par le commissaire-enquêteur.

### **Vente de véhicule :**

Le Conseil Municipal retient la proposition (1 100 €) faite par Monsieur Philippe Poirier pour la vente du véhicule communal Master fourgon.

### **Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz naturel :**

Le Conseil Municipal adopte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz naturel et fixe le montant de cette redevance prévu par le décret concernant cette opération.

### **Plan de formation inter collectivités du Pays de Grande Sologne :**

Le Conseil Municipal approuve le plan de formation inter collectivités du Pays de Grande Sologne et précise que les frais de déplacement et de restauration des agents qui partiront à ces journées de formation seront pris en charge par la commune.

### **Droit de préemption sur fonds de commerce :**

Le Conseil Municipal :

- accepte la proposition d'instauration d'un droit de préemption sur les cessions de fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux,
- prend acte du projet de périmètre de sauvegarde,
- charge Monsieur le Maire d'établir le rapport d'analyse de la situation du commerce et de l'artisanat à l'intérieur du périmètre,
- charge Monsieur le Maire de transmettre aux chambres consulaires, pour avis, ces différents documents ainsi que le projet de délibération.

### **Divers :**

Monsieur François Moreau, en qualité de Président de l'Association de Pêche « Le Gardon » remercie la commune pour le remplacement de la bonde de l'étang des Gatz.

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 24 FEVRIER 2011

### **Comptes administratifs 2010 :**

Il est donné lecture des comptes administratifs 2010 qui présentent les résultats suivants :

* Commune :	
Excédent de fonctionnement :	522 568.44 €
Déficit d'investissement :	129 578.47 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement :	64 430.00 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement :	15 100.00 €
* Service de l'eau :	
Excédent de fonctionnement :	96 989.27 €
Excédent d'investissement :	22 822.14 €
Un reste à réaliser en dépenses :	12 911.00 €
* Service de l'assainissement :	
Excédent de fonctionnement :	181 103.67 €
Excédent d'investissement :	58 760.53 €
* Lotissement des « Merisiers » :	
Résultat de fonctionnement :	0 €
Excédent d'investissement :	18 290.85 €

Ces différents comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

### **Affectations de résultats :**

\* Commune :

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement : 178 908.47 €
- le solde disponible est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement : 343 749.97 €

\* service de l'eau :

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit : affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 96 989.27 €

\* Service de l'assainissement :

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit : affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 181 103.67 €

### **Approbation comptes de gestion :**

Les différents comptes de gestion dressés par Madame MORIN Régine sont approuvés par le Conseil Municipal.

### **Groupement de commandes :**

Le Conseil Municipal approuve la constitution d'un groupement de commandes en vue de passer un marché de service relatif à la capture et à la garde des animaux errants et dangereux. Il accepte le projet de convention qui lui est présenté.

### **Demande d'ouverture de classe :**

Le Conseil Municipal appuie la demande d'ouverture de classe formulée par les enseignants.

### **Demande de subvention DETR 2011 :**

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention de l'Etat, au taux le plus élevé possible au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux concernant le projet de construction d'un restaurant scolaire estimé à 481 283.00 € HT.

### **Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire :**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la réserve parlementaire d'un montant de 30 000 € pour le projet de la construction d'un restaurant scolaire.

### **Demande de subvention au Conseil Général :**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général, au taux le plus élevé possible pour le projet de la construction d'un restaurant scolaire.

### **Divers :**

Monsieur Malard évoque le problème récurrent des chats errants et de leur prolifération.

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 21 AVRIL 2011

### **Budgets primitifs 2011 :**

- Budget Commune : il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 282 000 € pour la section de fonctionnement et à 818 000 € pour la section d'investissement.
- Service de l'eau : il s'équilibre à 165 666 € pour la section de fonctionnement et à 437 220 € pour la section d'investissement.
- Service de l'assainissement : il s'équilibre à 277 190 € pour la section de fonctionnement et à 253 831 € pour la section d'investissement.
- Lotissement des « Merisiers » : il s'équilibre à 316 506 € en section de fonctionnement et à 333 587 € en section d'investissement.

Tous ces budgets sont adoptés à l'unanimité.

### **Vote des taux :**

A l'unanimité, le Conseil fixe comme suit les taux d'imposition pour 2011 (taux identiques à 2010)

- taxe d'habitation : 18.81 %
- foncier bâti : 23.08 %
- foncier non bâti : 110.88 %

Le produit correspondant à ces trois taxes est de 481 821 €.

### **Tarifs :**

\* **Salle des fêtes** : A l'unanimité le Conseil Municipal fixe le nouveau tarif applicable au 1<sup>er</sup> mai 2011.

#### ***Du 1<sup>er</sup> mai 2011 au 30 septembre 2011***

	1 journée	1 journée ½	2 journées	2 journées ½
Habitants commune	110.00 €	149.00 €	188.00 €	227.00 €
Personnes extérieures	290.00 €	356.00 €	424.00 €	491.00 €
salle de réchauffe	20.00 €	30.00 €	40.00 €	50.00 €
Chauffage	60.00 €	87.50 €	115.00 €	142.50 €
Associations locales après 2 manifestations gratuites	55.00 €			

1 journée = de 9h à 9h

1 journée ½ = de 17h à 9h et de 9h à 9h ou de 9h à 9h et de 9h à 12h

2 journées = de 9h à 9h et de 9h à 9h (ex. du samedi matin 9h au lundi matin 9h)

2 journées ½ = de 17h à 9h, de 9h à 9h et de 9h à 9h (ex. du vendredi 17h au lundi matin 9h)

#### ***Du 1<sup>er</sup> octobre 2011 au 30 avril 2012***

Habitants commune	170.00 €	236.50 €	303.00 €	369.50 €
Personnes extérieures	350.00 €	443.50 €	539.00 €	633.50 €
salle de réchauffe	20.00 €	30.00 €	40.00 €	50.00 €
Associations locales pour les 2 manifestations gratuites	60.00 € (forfait chauffage)			
Associations locales après 2 utilisations	55 € + forfait chauffage 60.00 €			

Vin d'honneur organisé par particuliers ..... 50.00 €

Caution dégâts à la salle ..... 250.00 €

Caution ménage ..... 180.00 €

\* **Eau** : le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011

- prime fixe : 44 € / an
- surtaxe : 0.70 € / m<sup>3</sup>

\* **Assainissement** : le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011

- prime fixe : 16,50 € / an
- redevance : 2.05 € / m<sup>3</sup>

\* **Occupation d'un terrain communal – relocation** : le Conseil Municipal fixe à 60 € la location à acquitter par Mr José COSTA pour l'année 2012.

\* **Tarif des photocopies** : le Conseil Municipal décide de maintenir le tarif actuellement en vigueur :

PARTICULIERS	ASSOCIATIONS
<b>Photocopies en noir</b>	<b>Photocopies en noir</b>
A5..... 0,15 €	A5..... 0,04 €
A4..... 0,30 €	A4..... 0,08 €
A4 – recto/verso..... 0,60 €	A4 – recto/verso..... 0,16 €
A3..... 0,60 €	A3..... 0,16 €
A3 – recto/verso..... 1,20 €	A3 – recto/verso..... 0,32 €
<b>Photocopies en couleur</b>	<b>Photocopies en couleur</b>
A5..... 0,50 €	A5..... 0,15 €
A4..... 1 €	A4..... 0,30 €
A4 – recto/verso..... 2 €	A4 – recto/verso..... 0,60 €
A3..... 2 €	A3..... 0,60 €
A3 – recto/verso..... 4 €	A3 – recto/verso..... 1,20 €

\* **Cimetière** : le Conseil Municipal fixe les tarifs pour 2011 :

- concession cinquantenaire 3m<sup>2</sup>..... 310, 00 €
- case de columbarium pour 30 ans..... 750, 00 €

\* **Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs actuels pour :**

- droit de place pour ruches.....2,80 €
- cotisation forfaitaire annuelle de la bibliothèque.....5.00 €

#### **Terrain de la Bruyère des Gouttes :**

Le Conseil Municipal décide de ne pas renouveler la mise à disposition de la parcelle A.1279 au profit de la SARL BASQUILLON FILS à compter du 1<sup>er</sup> mai 2011 et accorde un délai de 6 mois pour retirer tout ce qui est entreposé sur cette parcelle.

#### **Délimitation du périmètre soumis au droit de préemption sur les fonds artisanaux, de commerce et baux commerciaux :**

Le Conseil Municipal délimite un périmètre de sauvegarde de commerce et de l'artisanat de proximité à l'intérieur duquel sont soumises au droit de préemption les cessions de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux.

#### **Charte Natura 2000 :**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer pour 5 ans à la charte Natura 2000 pour les parcelles communales soumises au régime forestier situées dans le département du Loir-et-Cher et du Cher.

#### **Balayage de la voirie :**

Le Conseil Municipal accepte l'offre de SOCCOIM pour un coût annuel de 9 009,956 € TTC.

#### **Déplacement assiette chemin rural :**

Le Conseil Municipal décide de soumettre à enquête publique le projet de modification du tracé d'une partie du chemin rural de Souesmes aux Chassignoles après avoir approuvé la transaction qui lui a été proposée ainsi que les conditions.

#### **Convention avec l'association communale de chasse :**

Le Conseil Municipal décide de louer pour 3 ans le territoire communal de chasse représentant une superficie de 526 ha 69 ares 28 ca à l'association communale de chasse de Souesmes et fixe le loyer annuel à 8 300 €.

#### **Travaux forêt communale 2011 :**

Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux à accomplir en 2011 proposé par l'ONF.

**Suppression ligne électrique :**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la dépose de la ligne électrique au lieudit « la Favorite ».

**Indemnité au gardien de l'église :**

Le Conseil Municipal fixe l'indemnité au gardien de l'église pour un montant annuel de 474 €.

**Ouverture de classe :**

L'académie confirme l'ouverture conditionnelle au constat d'effectifs à la rentrée de septembre 2011, d'une 3<sup>ème</sup> classe au sein de l'école élémentaire de Pierrefitte. Le Conseil Municipal accueille favorablement cette mesure.

**Modification statuts du Syndicat de Pays de Grande Sologne :**

Le Conseil Municipal approuve les modifications statutaires du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne, relatives au retrait de deux communes (Courmemin et Villeherviers) et à l'élargissement de ses compétences (conduite d'un Agenda 21).

**Modification liste parcelles soumises au régime forestier :**

Le Conseil Municipal demande le retrait du régime forestier des parcelles suivantes : C435 et C439, demande à bénéficier du régime forestier pour la parcelle C416.

**Avis du conseil municipal sur le P.L.U. :**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux modifications qui ont été apportées.

**Régularisation cotisations retraite :**

Le Conseil Municipal décide de repayer les cotisations retraite pour le période du 1<sup>er</sup> mars 1978 au 30 septembre 1980 à la sécurité sociale et à l'IRCANTEC pour l'agent qui a cotisé à tort à la CNRACL et refuse de demander le remboursement de la part salariale à l'agent concerné.

**Transfert de contrat :**

Le Conseil Municipal approuve le transfert du contrat d'entretien d'éclairage public à la société SDEL BERRY.

**Convention avec ERDF :**

Le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition d'ERDF, un emplacement de 6 m<sup>2</sup> sur le domaine public aux Bruyères, pour y implanter une armoire électrique et approuve la convention de servitudes à passer avec ERDF.

**Divers :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur VERNEAU dénonçant les désagréments occasionnés par les utilisateurs des équipements sportifs installés dans l'espace public situé à proximité de son domicile.

Monsieur Jackie RICARANT demande l'organisation d'une réunion de la commission de l'information pour effectuer une mise à jour du site internet de la commune.

**LES ECHOS DE LA BIBLIOTHEQUE :**

Pour la modique somme annuelle de 5 € acquittée en mairie de Souesmes, une famille peut emprunter jusqu'à 3 ouvrages par personne pour une durée de 3 semaines.

Si vous n'êtes pas encore au nombre de nos lecteurs, n'hésitez plus, rejoignez nous : la lecture est un bon moment de détente et d'enrichissement.

Petit rappel des jours et horaires d'ouverture au public :

- le mercredi de 14 h à 17h30
- le samedi de 9h30 à 12h00

Fermeture annuelle du 1<sup>er</sup> au 31 août.

*L'équipe des bénévoles.*



Un groupe d'enfants de l'école de Souesmes  
A la bibliothèque

## LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE



**LES ATELIERS DU NUMERIQUE** : Les ateliers du numérique de Souesmes.  
13 rue de Landeleine.41300 Souesmes  
L'année pleine d'enseignement se termine et nous espérons qu'au mois de septembre beaucoup d'intéressés viendront nous rejoindre.  
Contact : lefebvre.bc@wanadoo.fr

### **ASSOCIATION DE PECHE « LE GARDON » :**

Etang des GATZ : Le changement de la bonde, à l'étang des GATZ, fut fertile en péripéties. De fâcheux contretemps furent liés principalement à des conditions climatiques particulièrement défavorables.

Face à des phénomènes naturels (une longue période de neige et de gel au mois de décembre pendant les travaux, suivie d'une importante carence en pluviométrie depuis le début du printemps), notre équipe ainsi que toutes les personnes qui ont apporté leur aide technique, matérielle et physique, ont fait preuve d'une très grande détermination pour déjouer toutes les contraintes que nous avons rencontrées. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Ces efforts conjugués ont permis à notre association, d'effectuer les ouvertures des trois étangs aux dates prévues.

#### Empoisonnement annuel par espèce

Gardons 660 kg – carpes 340 kg – brochets 180 kg  
– truites 500 kg ont été répartis dans les étangs en respectant scrupuleusement la gestion de chaque plan d'eau.

#### Prochain rendez- vous :

**Le jeudi 14 juillet 2011 à 10h** à l'étang des Landes route de NANCAY : concours de pêche des enfants de moins de treize ans.

Nous vous attendons nombreux pour venir encourager nos jeunes pêcheurs.



Le Gardon

### **CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE :**

#### Bilan des dernières manifestations :

**Dimanche 19 décembre 2010** : 72 Personnes ont fêté Noël ensemble

**Mardi 11 janvier 2011** : L'assemblée générale du club, suivie de la galette de l'amitié s'est déroulée en présence de nombreux adhérents. Après lecture du bilan moral et financier de l'année 2010, les activités de l'année 2011 ont été présentées.

**Mardi 18 janvier** : Suite aux décès de Mme Gisèle BENEVENT et de Mr Gaston DEZELU, le nouveau bureau se compose comme suit :

*Présidente* : Annick ROBERT

*Vice- Président* : Marcel ADNET

*Trésorier* : Yves SENELE

*Trésorière Adjointe* : Jeannine MOLINIER

*Secrétaire* : Raymonde LE BLANC

*Secrétaire Adjointe* : Denise BARNICOT

*Membres* : Lucette DEZELU – Marie-Thérèse MALARD – Mauricette GAUCHER – Eliane RABILLON

**Samedi 15 janvier** : Concours de belote avec 64 joueurs

**Lundi 31 janvier** : 47 Personnes ont suivi « la route de la chance' » jusqu'au casino de la Roche Posay

**Mardi 8 février** : Concours de belote et jeux inter-adhérents avec 73 participants

**Mardi 1<sup>er</sup> mars** : Rencontre inter-génération avec l'accueil de loisirs. Après-midi agréable qui s'est terminé autour d'un goûter préparé par les enfants et apprécié de tous.

**Samedi 9 avril** : Concours de belote avec 56 participants

**Mercredi 13 avril** : 99 personnes se sont retrouvées pour le premier repas de l'année et ont apprécié le menu préparé par Kathy et Didier PLANTEY

**Samedi 21 mai** : Spectacle au Zénith « Age tendre et tête de bois » avec 51 participants

### Prochaines manifestations :

**Mercredi 8 juin** : Une journée en vallée du cher « Le monde secret des caves »

**Mercredi 29 juin** : Repas de fin de saison 2010/2011

**Août** : Voyage annuel à Forges les Eaux du 27 Août au 3 Septembre

**Reprise du club le mardi 6 septembre.**

### **L'AMICALE PAROISSIALE :**

Nous préparons notre loto de l'été qui se déroulera sous le chapiteau du Parc St Vincent le **dimanche 3 juillet 2011**. Ouverture 14 heures – début de jeu 15 heures – 4 € la carte – 16 € les cinq. Nombreux lots de valeur dont : un téléviseur écran plat – un barbecue à gaz – un salon de jardin – des bons d'achat.... Tout l'après midi sur place, buvette, crêpes et à partir de 19 heures, ceux qui le souhaitent pourront déguster une fromagée.

*La Présidente : Josiane HARRAULT*

### **LE COMITE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES :**

Le comité d'aide aux personnes âgées organise un loto le dimanche 17 juillet sous le chapiteau du Parc St Vincent (ouvert au public à 14 heures, début des jeux à 15 heures) au profit des personnes âgées de Souesmes. Venez nombreux jouer avec nous – Le Bureau

### **TENNIS CLUB DE SOUESMES :**

#### Quel avenir pour le Tennis Club de Souesmes ?

C'est la question que se sont posées les quelques personnes présentes à l'assemblée générale du TC Souesmes qui s'est déroulée le 21 janvier 2011.

En effet depuis quelques années le TC Souesmes voit ses effectifs diminuer tant au niveau des jeunes que des adultes, devant cet état de fait les 3 mêmes personnes composant le bureau depuis de nombreuses années ressentent une certaine lassitude. La démission des membres du bureau étant d'actualité, la mise en sommeil du club paraît inéluctable.

Courant septembre (date à confirmer), aura lieu une assemblée générale extraordinaire pour définir l'orientation que prendra le TC Souesmes (recherche de sang neuf pour continuer ; mise en sommeil ; radiation du club à la FFT ; changements de statuts.....).

Le TC Souesmes souhaite que cette assemblée générale extraordinaire se déroule en présence d'un public plus nombreux et motivé.

Malgré tout, les joueurs du club continuent à fouler les terrains de tennis du département dans différentes compétitions avec des résultats honorables.

- 1 équipe senior en plus de 45 ans
- 1 équipe en championnat hiver secteur sud
- 1 équipe en championnat été secteur sud
- 1 équipe jeune en 15/16 ans.

Les cours de tennis pour les enfants ont repris début avril le mardi soir à 17h30 pour les plus âgés et le mercredi matin pour les plus jeunes.

Les cartes et tickets horaires sont en vente au Libre service/Maison de la presse, 2 route de Nançay.

Les tarifs cartes annuelles et tickets horaires pour l'année 2011 sont :

- Carte annuelle d'adhérent (adulte) : 40 € + 10 € de caution pour la clef
- Carte annuelle couple au nom de M. et Mme : 60 € + 10 € de caution pour la clef
- Carte annuelle invité (au nom de l'adhérent qui invite) : 40 €
- Carte annuelle d'adhérent (jeune – 18 ans ou étudiant) : 20 € + 10 € de caution pour la clef
- Carte estivale, valable 2 mois (juillet et août) : 28 € + 10 € de caution pour la clef
- Ticket horaire pour joueurs non adhérents : 6 € + 10 € de caution pour la clef.



## LES ECHOS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE SOUESMES/PIERREFITTE :



Rencontre inter-génération



Carnaval

Découverte de l'Asie et de l'Amérique du sud au travers de diverses activités proposées par leurs animatrices durant les vacances d'hiver et de Pâques.

Au programme : activités culinaires, extérieures et manuelles, grands jeux, rencontre inter-génération avec le club du 3<sup>ème</sup> âge de Souesmes, réalisation d'une bonne-femme carnaval et sa mise au bûcher, piscine, cinéma, bibliothèque, mini-moto...

Deux semaines détentées ont aussi été proposées aux 9-12 ans alliant activités sportives, créatives, culinaires et culturelles : découverte du tir à l'arc en compagnie de Serge et de Babette, piscine, bowling, patinoire, tennis, quad, création d'un triptyque en cartonnage avec l'aide de Sylvia, customisation de tee-shirts ou de sacs en strass, réalisation d'un repas asiatique avec Hoa, cinéma, visite du Pôle des étoiles de Nançay suivi de lancements de fusées à eau fabriquées par les jeunes...



Initiation au tir à l'arc des 9 -12ans



Sortie au Pôle des étoiles de Nançay

### ***Assemblée générale du 11 mars 2011 :***

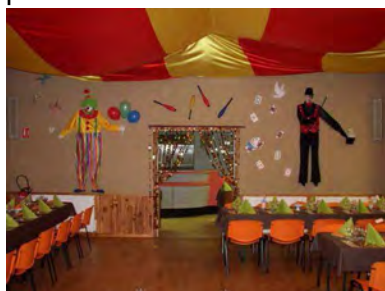
Suite à sa dernière assemblée générale, le CMLJS tient à vous présenter son nouveau bureau et remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement de ses différents accueils de loisirs et tout particulièrement à Marielle et Céline pour leur investissement dans l'association.

#### Composition du bureau :

- Présidente : Alicia LEFEBVRE
- Vice-présidente : Séverine LE BIHAN
- Trésorière : Maria BERTRAND
- Trésorière adjointe : Sandrine BERÇOT
- Secrétaire : Sandrine LE BIHAN
- Secrétaire adjointe : Françoise RESCOUSSIER
- Membres : Paola ZAMBUJO, Véronique DEPARDIEU, Aurélie DA ROCHA, Sabrina GRIVOT, Mathilde PIOTE, Serge ROBERT.

## ECHOS DE SOUESMES LOISIR ANIMATION :

**Réveillon de la saint Sylvestre** : Pour sa 12<sup>ème</sup> édition, le réveillon de Saint Sylvestre avec pour thème « Le Cirque », nous a permis de nous retrouver sous le chapiteau rouge et jaune. Merci à toutes et à tous pour votre participation, et encore toutes nos excuses pour les personnes n'ayant pu obtenir une place. Malheureusement, notre salle des fêtes n'est pas extensible. Nous vous donnons rendez-vous au 31 décembre prochain.



**Galette des anciens** : Le 23 janvier, nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager comme chaque année la traditionnelle galette des rois animée par « Duo de la Rue ».



**Carnaval** : En association avec l'accueil de loisirs, une quarantaine d'enfants maquillés et déguisés, ont parcouru les rues du village avant de faire brûler sa majesté carnaval. Rendez-vous était ensuite donné à tous, jeunes et parents pour déguster crêpes et rondsiaux à la salle des fêtes.

**Randonnée pédestre** : La randonnée du « Bois Sent Bon » a rassemblé 165 marcheurs par un beau dimanche d'avril ensoleillé. Trois circuits étaient proposés à travers la forêt solognote. A mi-chemin, un copieux ravitaillement attendait nos randonneurs.

### **Souesmes Loisir Animation vous donne rendez-vous pour ses prochaines manifestations :**

**Fête nationale** - Attention, cette année toutes les manifestations (jeu, barbecue, feu d'artifice et bal) auront lieu le 14 juillet - Le matin concours de pêche enfants organisé par le Gardon de Souesmes.

**5 septembre** : Brocante vide greniers / **18 septembre** : Randonnée pédestre « La Bruyère »

### **LES PROMENADES DU MARDI :**

La marche à pied a des effets bénéfiques pour la santé, l'humeur, le corps et l'esprit. C'est un mode de déplacement doux et accessible à tous. Si vous le souhaitez, joignez vous à nous environ un mardi matin par mois pour sillonner les sentiers de Souesmes. Chacun marche à son rythme. Le rendez-vous est toujours fixé à 8h30 place de l'église. Les annonces des sorties sont faites par voie d'affiches apposées chez les commerçants locaux et sur le site Internet de la Commune de Souesmes, pour des sorties de 3 heures environ.

A Bientôt – *Albert et Jean-Louis.*



## ECHOS DE LA SOLOGNOTE :

Au moment où le bulletin paraîtra, le championnat sera terminé. Aujourd'hui il nous reste un match, le 29 mai.

Le sort de l'équipe réserve est scellé. Malgré une seconde moitié de championnat en nette amélioration, l'équipe jouera la saison prochaine en 5<sup>ème</sup> division.

Concernant l'équipe 1<sup>ère</sup>, une éventuelle montée en 2<sup>ème</sup> division passe par une victoire à CHATILLON S/CHER plus d'autres paramètres qui ne dépendent pas de nous.

Le club a été récompensé par le district grâce à l'effort fait pour relancer les équipes de jeunes (dotation d'un jeu de maillot complet).

L'équipe U11 s'est vu remettre un équipement très complet (maillots, shorts, sacs, ballons, etc...) par le directeur de Carrefour Market SALBRIS. La remise a eu lieu au stade en présence de Stéphane, Caroline, Yvan et Didier.



***L'assemblée générale du club se tiendra le 2 juillet à 18h à la salle des fêtes. Toutes les personnes intéressées par la vie du club, sont conviées à y assister.***

Yves THARAUD

## A PROPOS DE...

**URBANISME** : Tous travaux quels qu'ils soient : agrandissement, véranda, clôture, abris, etc...doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire ou de demande préalable. Les documents correspondants sont à demander en Mairie.

**LA VENTE DES LOTS DE BOIS AUX PARTICULIERS** (bois sur pied ou façonné - par tirage au sort) aura lieu comme chaque année FIN NOVEMBRE 2011 – Les renseignements relatifs à cette vente seront donnés à compter du 2 NOVEMBRE 2011.

**CONCILIATEUR DE JUSTICE** : Un conciliateur de Justice se tient à la disposition des particuliers – PERMANENCES au Pôle Social de SALBRIS – 02 54 94 10 55

**TRANSPORTS DU LOIR-ET-CHER** : -- marché du jeudi à SALBRIS --

Aller / Souesmes Bourg : 8h55

Aller / Souesmes Gare : 8h57

Retour / Salbris Gare : 11h45

Service effectué uniquement sur réservation – Appelez le 02 54 58 55 33

# ***R A P P E L .....***

## **COLLECTE DES DECHETS MENAGERS et EMBALLAGES RECYCLABLES : pour l'ensemble de la commune – voir calendrier du SMICTOM**

- La collecte des DECHETS MENAGERS (bacs à couvercle bordeaux) s'effectue le mardi matin
- La collecte des EMBALLAGES RECYCLABLES (bacs à couvercle jaune) s'effectue tous les quinze jours, le jeudi matin (**chaque semaine impaire**)  
**(Pensez à sortir vos déchets ménagers ou emballages recyclables la veille au soir de la collecte)**

## **DECHETTERIE :**

Rappel des jours et heures d'ouverture :

- le lundi de 8 heures à 12 heures
- le samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

## **COLLECTE DES ENCOMBRANTS – ANNEE 2011 :**

Les encombrants seront collectés aux dates suivantes :

jeudi 16 juin – jeudi 15 septembre – mercredi 14 décembre

**« Inscription téléphonique obligatoire auprès du SMICTOM »**

Tous les encombrants, à l'exception des gravats et végétaux, doivent être sortis sur le trottoir avant 7 heures. Sont ramassés en quantité réduite : le grillage en vrac ainsi que le fibrociment limité à l'équivalent d'une tôle.

**Pour tout renseignement adressez-vous au SMICTOM à Nouan-le-Fuzelier au 02 54 88 58 28**

## **PASSAGES DE LA BALAYEUSE POUR 2011 :**

- mardi 7 & mercredi 8 juin – mardi 2 & mercredi 3 août – lundi 10 & mardi 11 octobre –  
mardi 13 & mercredi 14 décembre

Intervention à partir de **6 Heures le matin et toute la journée. PRIERE DE NE PAS STATIONNER** les véhicules le long des trottoirs (ou « à cheval sur les trottoirs »).

**« BRUITS DE VOISINAGE » - RESPECTEZ LES HORAIRES :** l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage stipule que :

**Article 1 :** Tout bruit de nature à porter atteinte à la **tranquillité du voisinage ou la santé de l'homme**, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à défaut de précaution – **est interdit de jour comme de nuit.**

**Article 6 : Propriétés privées** – Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de : 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de : 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de : 10h à 12h

**PARCELLES A L'ABANDON :** L'arrêté municipal du 22 octobre 1997 stipule :

**Article 1 :** Les travaux de nettoyage des parcelles laissées à l'état d'abandon, situées en zones UA et UB du Plan d'Occupation des Sols doivent être effectués chaque année avant le **30 Juin**

**Article 2 :** A défaut d'exécution, une mise en demeure, par lettre recommandée, sera adressée au propriétaire.

**FEUX INTERDITS :** Par arrêté Préfectoral du 6 juillet 2004 les feux sont totalement **interdits** pour la période du **1<sup>er</sup> mars au 30 septembre inclus.**

**RESTRICTION D'EAU :** se renseigner auprès de la Mairie

## INFOS...

**RECENSEMENT MILITAIRE** : Jeunes français de 16 ans, garçons et filles, **faites-vous recenser ! – Dès le jour de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire** ou dans les trois mois qui suivent, présentez-vous à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents, et si besoin, tout document justifiant de la nationalité française.

**LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE !** Une attestation de recensement vous sera délivrée par la Mairie. Elle vous sera **indispensable** pour vous inscrire aux examens et concours : (fonction publique, BAC, permis de conduire, etc ...)

Pour toute information complémentaire – Centre du Service National – Quartier Baraguay d'Hilliers – 60 bis Boulevard Thiers – 37000 TOURS – Tel : 02.47.77.21.55 - adresse

internet : [csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr)

## \*\*\*ETAT CIVIL 2010\*\*\*

### NAISSANCES :

Yvan BARBEREAU (22 Février)  
Ainhoa LABERDESQUE (19 Février)  
Nathan ROBERT (26 Avril)  
Pablo FERNANDEZ (9 Juin)  
Paul RENAUDINEAU (24 Juin)  
Lina POITEVIN (9 Juillet)  
Tom DOISNE VAUSSOURD (23 Septembre)  
Diégo POZZI (24 Novembre)  
Lukas CHAUSSARD (7 Décembre)

### MARIAGES :

Jérémy RUELLE et Dorine DELAHAIE  
(24 Avril)  
Serge GERIN et Adelaïda BLANCO IGLESIAS  
(12 Juin)  
Gilles ZMIRLI et Janine SICARD (19 Juin)  
Vincent FORESTIER et Fanny MIGNONNEAU  
(3 Juillet)  
Antony VERDIER et Christine THOMAS  
(10 Juillet)  
Hubert VATAN et Roselyne PICOT (7 août)  
Sylvain BERGOUHNON et Anne-Sophie  
BRIDON (21 Août)  
Sébastien TALANDIER et Carole GERBALDI  
(2 Octobre)

### DECES :

Roberté APOLARDI épouse LUBINEAU  
(25 Février)  
Denise BERTHEZENE épouse BERTHEZENE  
(9 Mars)  
Simon Eugène HENRY (20 Mars)  
Marcel AUBERT (25 Mars)  
Alberte FLEAUX veuve RABILLON (20 Mai)  
Lucienne DARDON veuve VOISIN (14 Juin)  
Jean AUBIN (28 Juin)  
Colette QUENARD épouse MORNAS (29 Août)  
Valérie DEPLAGNE (17 Septembre)  
Claude LAGANT (1<sup>er</sup> Octobre)  
Gisèle DEROUET veuve BUREAU (8 Octobre)  
Lucien AUGER (31 Octobre)  
Gaston DEZELU (17 Novembre)  
Georges ALZINA (27 Novembre)

## NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Médecin (Dr DUJON)..... 02 54 98 83 97  
Pharmacie  
(Mme FERRAND-LERICHE) .... 02 54 98 82 64  
Infirmière (Mme PICOT) ..... 02 54 88 93 66  
Taxi de la Petite Sauldre ..... 02 54 98 88 12  
(Mr Cyrille GAGNEPAIN)..... 06 11 76 73 92  
Pompiers ..... 18  
Gendarmerie ..... 17  
SAMU ..... 15  
Ambulances Jaillat – Salbris..... 02 54 97 00 84  
..... 02 54 97 04 93  
La Poste – Souesmes ..... 02 54 98 83 64

E.D.F dépannage électricité.....0 810 333 041  
Accueil Raccordement  
Electricité .....0 810 05 17 78  
G.D.F dépannage gaz.....0 810 41 24 41  
Accueil Accès Gaz .....0 810 224 000  
Service eau et assainissement - Centre Service  
Clients – Nantes .....0 811 900 400  
SMICTOM.....02 54 88 58 28  
Ecole de Souesmes .....02 54 98 82 95  
Ecole de Pierrefitte.....02 54 88 61 22  
Accueil de Loisirs .....02 54 98 80 63